



Rubrique: Inscriptions au registre du commerce

Sous-rubrique: Nouvelle inscription

Date de publication: SHAB - 07.12.2018

Numéro de publication: HR01-1004515631

Canton: VD

Entité de publication:

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Nouvelles entrées Entreprise Forestière Nicolas Bulliard Sàrl, Corcelles-près-Payerne

Entreprise Forestière Nicolas Bulliard Sàrl
Rue du Collège 8
1562 Corcelles-près-Payerne

Forme juridique: Société à responsabilité limitée (SARL)

IDE: CHE452781186

Siège: Corcelles-près-Payerne

Objectif

la société a pour but l'exploitation d'une entreprise de travaux forestiers et de travaux forestiers urbains, ainsi que l'entretien de propriétés, parcs et jardins (pour but complet cf. statuts).

Révision:

Renonciation à la révision

Entreprise Forestière Nicolas Bulliard Sàrl, à Corcelles-près-Payerne, Rue du Collège 8, 1562 Corcelles-près-Payerne, CHE-452.781.186. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts: 26 novembre 2018. But: la société a pour but l'exploitation d'une entreprise de travaux forestiers et de travaux forestiers urbains, ainsi que l'entretien de propriétés, parcs et jardins (pour but complet cf. statuts). Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Capital social: CHF 20'000. Associé-gérant avec signature individuelle: Bulliard Nicolas, de Gibloux, à Corcelles-près-Payerne, avec 20 parts de CHF 1'000. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Communications aux associés: par écrit ou par courriel. Selon déclaration du 26 novembre 2018, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte.

L'entité juridique mentionnée a été inscrite au registre du commerce et jouit de la capacité juridique.

Publication selon les art. 9 et 35 ORC.

Registre journalier no 21526 du 04.12.2018

Registre responsable: Registre du commerce du Canton de Vaud